

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 58 (1985)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation : assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale ordinaire

Chers coopérateurs,
Nous vous invitons à la 28^e assemblée générale prévue pour

le samedi 15 juin 1985, à 13 h 45,

au Centre de congrès, dans le bâtiment de la Foire suisse d'échantillons à Bâle.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 avril 1984.
2. Rapport annuel 1984.

3. Comptes annuels et bilan au 31 décembre 1984.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Vote sur la décharge au comité.
4. Propositions individuelles.
5. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont invités à les faire parvenir, d'ici au 18 mai 1985, au président:

M. E. Matter, case postale, 4405 Bâle 5.

Le président: *Le gérant:*

E. Matter.

W. Albrecht.

Extrait du rapport annuel 1984

Les cautionnements en cours au 31 décembre 1984 s'élevaient à Fr. 11 008 900.—. Il n'y a pas à cette date de cautionnements accordés, mais pas encore effectués. Nous n'avons subi aucune perte.

Les comptes de l'exercice se présentent comme suit:

Pertes et profits

	Charges	Produits
	Fr.	Fr.
Indemnités et séances du comité	8 867.20	
Impôts et contribution	40 419.70	
Frais généraux	8 918.05	
Intérêts actifs		264 433.50
Primes de cautionnement		46 818.15
Frais d'examen		920.—
Bénéfice net	253 966.70	
	312 171.65	312 171.65

Bilan (avant la répartition du bénéfice) au 31 décembre 1984:

	Actif	Passif
Avoirs en banques	67 131.05	
Titres	5 185 000.—	
Impôt anticipé à récupérer	71 665.50	
Mobilier	1.—	
Capital en parts sociales		3 055 600.—
Réserve-ducroire		2 006 500.—
Passifs transitoires		7 500.—
Bénéfice net		
Report 1983	Fr. 230.85	
Bénéfice 1984	Fr. 253 966.70	254 197.55
	5 323 797.55	5 323 797.55

Le comité propose à l'assemblée générale de répartir le bénéfice de Fr. 254 197.55 de la manière suivante:

Attribution à la réserve-ducroire
Versement d'un intérêt à 4% sur
le capital en parts sociales
Report à nouveau

Fr. 132 500.—

121 627.75

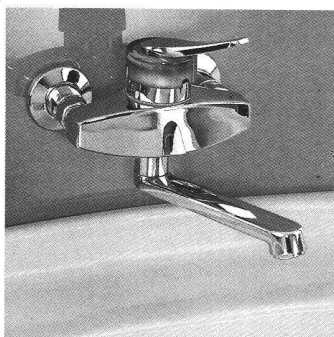
69.80

Fr. 254 197.55

Bâle et Zurich, le 31 décembre 1984.

kuglodisc Des disques en céramique en guise de joint

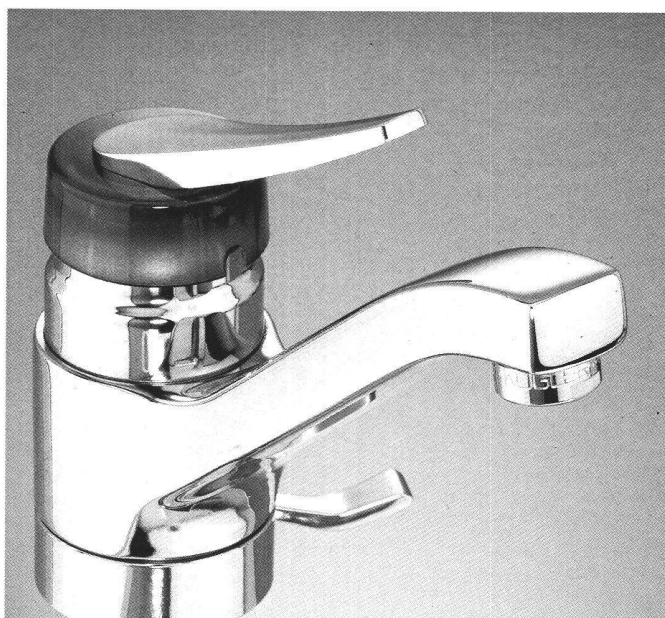
APS



Mitigeur mécanique mural à levier monocommande Kuglodisc - No 3620. Goulot mobile.

Mitigeur mécanique à levier monocommande Kuglodisc pour lavabo - No 3607/82, avec goulot haut mobile et dispositif d'écoulement.

**La performance,
une spécialité maison**



Les mitigeurs mécaniques à levier monocommande Kuglodisc sont absolument étanches, inusables et insensibles à la corrosion. Un seul doigt suffit pour commander le débit et la température. Réglage fin et instantané. Sécurité d'utilisation antibrûlure grâce à la possibilité de limiter individuellement la température maximale.

Kugler Robinetterie S.A.

1211 Genève 8
Case postale 240
Tél. 022 / 21 83 33, Télex 422658

kugler

Vente par l'intermédiaire du commerce spécialisé.

- révision de citernes
- installation entretien
- réfection de tout réservoir



- brûleur à mazout « minilco electro-oil » de réputation mondiale
- brûleur à gaz
- garantie 2 ans